L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 MARS 1880. — 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 3 MARS 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Nash & Hodgson, au No 86 rue S Charles, montres et argent.

Par S. Guinault, au coin Chemin de la Métairie et de la rue du Canal, une vacherie.

NOTRE PLAN pour la liquidation des dettes municipales.

Nous avons exposé les différents plans suggérés pour la liquidation des dettes de la ville, mais nous croyons qu'il n'y en a pas de plus simple et de plus pratique que celui que nous avons proposé dans notre numéro du jeudi 25 février.

Un groupe d'honorables financiers a offert d'*essayer* de racheter tous les titres de dettes municipales moyennant une somme maximum de Dix millions, ce qui ferait environ 50 pour cent. Ils croient être assurés de réussir, mais ils ont bien soin de dire que le rachat ne doit se faire que par un compromis volontaire. Leur plan, outre qu'il fixe une somme trop élevée eu égard à la valeur actuelle des titres et aux ressources disponibles de la ville, a l'inconvénient de ne rien régler définitivement quant à présent et de laisser la ville exposée aux réclamations et aux litiges.

Le second plan imaginé par plusieurs avocats et défendu devant le comité de la Charte par le Dr Brickell est beaucoup plus tranché. Les auteurs ont voulu, comme nous, affranchir, dès à présent, les habitants de la Nile-Orléans des dettes du passé, et, pour arriver à ce résultat, ils proposent d'abolir la corporation actuelle, et de créer avec le territoire de la paroisse d'Orléans trois nouvelles municipalités, sans soumettre celles-ci en aucune façon au paiement des dettes de l'ancienne municipalité. Ils accordent seulement aux créanciers la somme que produira la vente des biens de la ville non consacrés à un usage public et qui seront vendus par des syndics ou receveurs, somme qui serait bien peu de chose. Ce plan n'aboutirait peut-être pas au résultat qu'en attendent ses auteurs et il rencontrerait certainement une hostilité prononcée de la part de tous les créanciers.

Nous croyons, au contraire, que le nôtre répondrait au double objet des deux premiers, en déblayant la voie pour l'avenir et en donnant aux créanciers une satisfaction acceptable. Il est basé sur les principes du droit le plus généralement reconnu.

La ville de la Nouvelle-Orléans est depuis longtemps déjà, virtuellement en faillite; nul ne peut nier ce qui est l'évidence. Mais une ville, en même temps qu'elle est une corporation ayant des intérêts matériels, un actif et un passif, est aussi une communauté politique, une agglomération d'habitants ayant des nécessités qu'on ne saurait méconnaître, des droits acquis d'un caractère d'utilité publique, qui ont une valeur sérieuse, mais qui ne sont pas une marchandise.

Quand une compagnie de chemin de fer est mise en faillite, avant de vendre en détail aux enchères les diverses parties du matériel, on commence par mettre en adjudication le tout ensemble, droits, privilèges et matériel, d'abord parce que l'on peut en obtenir un meilleur prix, ensuite parce que l'intérêt public veut qu'on rende possible l'exploitation du privilège. Les anciens actionnaires peuvent s'entendre pour racheter la ligne ; à leur défaut d'autres peuvent aussi bien l'exploiter.

Il en est autrement pour une corporation municipale. Une partie de son actif peut être vendu et acquis par le premier venu, tandis que l'autre, celui qui est consacré forcément à l'usage public, rues, places, quais, marchés, droits de passage et autres privilèges, ne peut être ni aliéné, ni enlevé aux habitants.

Nous voulons, comme les auteurs du second plan, que l'on abolisse l'ancienne corporation, et que la nouvelle ou les nouvelles corporations ne soient plus tenues responsables des dettes de l'ancienne, mais au lieu de faire vendre l'actif disponible à l'encan séparément, ce qui ne produirait qu'un résultat dérisoire et ce qui priverait les habitants de choses qui peuvent être utiles, nous proposons de faire transférer par acte législatif à la nouvelle ou aux nouvelles corporations, tout l'actif de l'ancienne, propriétés aliénables et inaliénables, droits, immunités et privilèges sans distinction. Cela nous parait plus équitable et moins sujet à contestations. C'est un prix que la nouvelle ou les nouvelles corporations paieront comme compensation des avantages dont les habitants du territoire continueront à jouir sous la nouvelle Charte.

Nous demandons que le prix soit fixé par la législature, à cause du caractère public et inaliénable de la partie de l'actif qui est de domaine public et à cause des inconvénients d'une division de l'actif. On ne peut mettre la chose vendue en vente au plus offrant. Voilà pourquoi nous voulons que ce soit l'Etat, créateur des anciennes municipalités et de la nouvelle, qui se constitue l'arbitre du prix à payer pour la cession et le transfert des biens, droits et avantages de l'ancienne ville à la nouvelle.

L'Etat a qualité pour faire une loi de faillite, pour régler les cessions de biens, les concordats, en ce qui concerne les particuliers, les compagnies, les corporations. Il peut conséquemment user de son pouvoir pour liquider les affaires de la corporation actuelle de la Nouvelle-Orléans. On soutient que l'Etat ne peut porter atteinte à un contrat, cela est vrai relativement mais non absolument. Les lois de faillite sont une exception à cette règle puisqu'elles autorisent une libération avec paiement partiel. L'acceptation sous bénéfice d'inventaire est encore un moyen pour l'héritier de se soustraire au contrat consenti par son auteur.

Pourquoi refuserait-on d'admettre pour les habitants d'une ville la faculté d'échapper à des obligations trop lourdes, par des moyens qui ont été jugés équitables pour les particuliers et les compagnies. L'idée que ces habitants sont taxables sans limites et éternellement à raison de contrats consentis illégalement ou imprudemment par les mandataires d'une génération, choque toutes les notions de justice et de bon sens et est inacceptable.

Il serait, d'un autre côté, inique de répudier les dettes légitimes ou légales, en laissant la génération nouvelle jouir de l'équivalent produit par ces dettes. Ce n'est pas ce que nous proposons.

Etant données les circonstances et les conditions par lesquelles a passé la Nouvelle-Orléans depuis vingt ans, le [illegible] tout j'en croyais [illegible] le pou[illegible] qui [illegible] Je ne plaisante pas, et [illegible] de [illegible] répondit le lieutenant [illegible] votre méprise est d'autant plus [illegible] que le mari de cette dame a [illegible] dupe de cette [illegible] erreur est [illegible] [illegible] d'hui dans Angela.

[...] fisquer réellement les biens des particuliers, nous disons qu'il est juste de liquider la situation et de libérer les habitants actuels de la Nouvelle-Orléans de toutes les charges du passé, moyennant le paiement par la nouvelle ou les nouvelles corporations d'un prix équitable et raisonnable qui représentera approximativement la somme des biens, droits et avantages dont la jouissance restera à la population.

Les bases qui doivent servir à la fixation de cette somme, sont l'évaluation de l'actif transféré, le bilan des ressources permises par la Constitution, les équivalents réellement reçus pour les dettes créées, la valeur actuelle des titres de dettes et l'ensemble des considérations que suggère la situation. Il y a là les éléments d'une décision équitable. Nous avons indiqué six millions de dollars comme un chiffre convenable; les financiers, dont nous avons parlé, ont évalué à dix millions la somme pour laquelle ils pourraient racheter toutes les dettes à l'amiable. Entre ces deux chiffres, il y a une marge de quatre millions, et il n'y a qu'un examen approfondi qui puisse permettre de fixer un chiffre définitif.

Mais il faut une solution. La Constitution la commande ; l'existence commerciale de cette communauté de Deux cent mille habitants l'exige impérieusement ; le sort de la propriété foncière, base première de la richesse, source principale de l'impôt, levier du crédit, ressource unique de tant de veuves et d'orphelins, en dépend.

Le bill des annonces judiciaires.

L'amendement de M. Marston.

Le Sénat a adopté, hier, un amendement à la section 4 du bill sur les annonces judiciaires, qui nous parait de nature à créer bien des difficultés et qui repose sur la confusion de deux choses entièrement distinctes : la publication des lois et l'insertion des annonces judiciaires.

La publication des lois et les impressions d'Etat doivent être adjugées par par contrat au plus bas enchérisseur responsable; la Constitution le veut ainsi, et la loi sur les impressions fixe simplement des prix *maxima*, pour éviter que par une coalition possible entre les enchérisseurs, l'Etat ne soit obligé de payer des prix trop élevés.

Les annonces judiciaires n'ont rien à faire avec les exigences de ce contrat. La loi a, de tout temps, prescrit une certaine publicité pour les ventes sur saisie et pour d'autres actes judiciaires, afin de protéger les débiteurs et les créanciers. Avant la guerre de 1861, la loi ne fixait aucun prix pour les annonces légales qui se payaient au même prix que les autres annonces. Ce n'est que depuis quelques années que cette innovation a été introduite. Nous n'en contestons pas l'utilité ; la loi rendant ces annonces légales obligatoires pour les parties, on conçoit que la Législature fixe un prix maximum pour protéger celles-ci. C'est ce que fait la section 4, qui fixe à 70 cents par cent mots le prix de la première insertion et à 35 cents celui des insertions subséquentes pour la paroisse d'Orléans.

Ces prix sont très modérés, car ils sont au-dessous de la moitié des taux réguliers d'annonces. Or, l'amendement de M. Marston excepte les insertions dans le journal officiel qui devra publier les annonces légales au prix de son contrat pour la publication des lois; il excepte aussi les journaux officiels des paroisses qui, au lieu de recevoir une piastre et cinquante cents, ne recevront que le prix fixé dans leur contrat avec les juris de police.

Cet amendement a de graves inconvénients, car il introduit dans les enchères à offrir à l'Etat ou aux paroisses pour les contrats d'impressions, un élément qui devrait y rester étranger, ce qui sera contraire aux intérêts de l'Etat et des paroisses.

C'est compliquer inutilement une question excessivement simple et s'exposer à des anomalies, car il peut arriver que le journal officiel se trouve obligé d'insérer les annonces à un prix inférieur à 70 cents, tandis qu'un journal additionnel, sur l'ordre du juge dans les cas prévus, aurait le droit d'exiger le prix plein fixé par la loi. L'anomalie serait encore plus grande dans les paroisses, où le choix du journal est laissé au défendeur. Les prix des annonces judiciaires varieraient, d'ailleurs, d'une paroisse à l'autre.

Nous engageons donc le Sénat à revenir sur le vote de cet amendement et à maintenir la section 4 telle qu'elle est dans le bill.

Convention démocratique d'Etat.—Le Shreveport *Standard* suggère la convocation d'une Convention démocratique d'Etat pour le 10 avril, date de l'ajournement de la Législature. Cette convention aurait à nommer des délégués à la Convention nationale qui doit se réunir à Cincinnati, le 22 juin, dans le but de choisir les candidats présidentiels.

Il n'est pas de meilleur tonique que le Malakoff Bitters.

Les Chapeaux de l'Etoile Rouge.—Le système de vente adopté par cet établissement lui a acquis une vogue extraordinaire, vogue qui ne fait que s'accroître tous les jours. Le département de chapeaux qui vient d'y être ajouté a eu un plein succès, grâce au bon prix que l'on y demande pour un chapeau de premier ordre.

L'assortiment entier de la maison ne peut qu'attirer la foule; le voyageur y trouve des malles et des valises en quantité. Les chapeaux y sont élégants et de première fraicheur. Quant aux souliers, la maison a déjà fait ses preuves. L'Etoile Rouge avec ses départements de chaussures, malles et souliers ne peut que devenir la première maison du Sud dans toutes ces branches.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ph. Werlein, le marchand de pianos très connu de la rue du Canal 135. M. Werlein vend les célèbres pianos de Chickering, Mathushek et Hale, qui surpassent les pianos importés par le son, la touche et leur force de durée, et aussi par la modicité du prix, attendu qu'ils n'ont pas de droits à payer. Chaque piano est pleinement garanti par lui.

Le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" de Laplace, convient aux deux sexes et à tous les âges, attendu qu'il ne contient aucune substance capable d'offenser les organes les plus délicats.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine; si vous voulez un pliant, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

Au coin des rues Remparts et Perdido.

Une maison de glace.—Metz, 11 février.—Les promeneurs se donnent, depuis quelques jours, rendez-vous hors des fortifications pour visiter une maison en glace qu'on s'est amusé à construire sur la route de Verdun.

Cette maison est très spacieuse : douze personnes peuvent y prendre place autour d'une table également en glace, et faite d'un seul bloc. Un industriel y a établi un débit où l'on vient se *rafraîchir*.

C'est le mot propre en ce cas !

Les trois fenêtres sont garnies en guise de vitres, de minces couches de glace à travers lesquelles le soleil produit des effets lumineux des plus admirables.

Mais hélas ! le frêle édifice n'en a pas pour longtemps. Déjà, hier, la glace commençait à fondre et des gouttes d'eau tombaient sur les visiteurs.

La langue française en Louisiane.

Notre estimable confrère, le *City Item*, réfute avec à propos les critiques qui ont été faites de l'encouragement donné par la législature à la langue française. Il prend la défense des manières et des coutumes françaises qui doivent, dit-il, être encouragées et maintenues parce qu'elles rendent la vie à la Nouvelle-Orléans plus agréable pour les étrangers, spécialement pour les européens qu'elles attirent.

Notre confrère complimente la législature d'avoir compris l'importance du maintien de la langue française à un point de vue purement commercial. C'est surtout de la France et de l'Italie que nous pouvons attendre des immigrants et cette immigration s'accroîtra avant peu d'années. "L'émigrant français, dit le *City Item*, a toujours été un bon commerçant ou un artisan habile, il est excessivement industrieux et comprend l'économie aussi bien que l'allemand le plus prospère, et il travaille toujours avec un but déterminé. Il y a des centaines de petites industries qui ont été créées dans cette ville presqu'avec rien par de pauvres émigrants français qui sont maintenant des citoyens aisés."

Notre confrère conclut ainsi :

Nous pensons qu'il y aura une augmentation considérable dans l'immigration française d'ici à quelques années et nous savons que ces immigrants seront trop heureux de rechercher une communauté où on parle le français aux Etats-Unis. La Nouvelle-Orléans, en s'y prenant bien, pourrait obtenir les quatre cinquième de cet élément étranger, ce qui serait très avantageux pour elle, et devenir le point central pour les immigrants français qui viennent en Amérique. Il est très important que la langue française soit encouragée en Louisiane en prévision de ce fait, et le bon effet des nouvelles lois se fera sentir avant longtemps.

Rien de mieux pour la digestion que le Malakoff Bitters.

Les agréments qu'offre aujourd'hui le vieux Fort Espagnol.—Nous avons déjà parlé des améliorations que les frères Schwartz ont fait exécuter sur les terrains qui entourent le Fort Espagnol. Arbustes, parterres de fleurs, immense pavillon pouvant donner place à 5000 ou 6000 personnes, chemin couvert pour aller de l'hôtel au pavillon, promenades, pièce d'eau, mare aux poissons, tout cela a été créé presque subitement et comme par magie, et tout cela, le soir, sera éclairé par la lumière électrique.

Mais ces lignes n'épuisent pas le sujet et nous avons à dire maintenant que les terrains ont été loués à M. Eugène Krost qui veille à ce que les rafraichissements soient d'excellente qualité et servis avec propreté et promptitude, et l'on sait que M. Krost est homme à ne rien laisser à désirer à ce sujet.

Quant à l'hôtel, il est tenu par M. Micas qui l'a mis sous la direction et la surintendance de M. Louis A. Trapet. Il ne pouvait choisir un homme plus habile ni plus expérimenté. Les arrangements qu'il a ordonnés pour la réception des hôtes sont vraiment admirables. Rien n'y manque de ce qui peut rendre un séjour de quelques heures agréable aux visiteurs. Bonne chère, nous devrions dire chère exquise, et composée de tout ce que la saison fournit de plus délicat, cuisine splendide en ce sens que tous les plats y sont accommodés d'une manière fine, savante et flatteuse même pour les gens les plus difficiles, les meilleurs vins et principalement les vins que généralement on préfère, enfin service remarquable par la politesse et l'empressement des employés, voilà ce que M. Trapet offre aux promeneurs qui vont visiter le Fort Espagnol, et ce qui assure le succès de cette entreprise, la plus brillante qui ait jamais été faite dans les environs de la Nile-Orléans. Ajoutons à toutes ces féeries un fameux orchestre qui s'organise déjà pour aller donner des concerts dans ce lieu naguère sauvage et transformé aujourd'hui en un jardin enchanté, où commencent à se donner déjà tous les rendez-vous de bonne compagnie.

La république américaine et Bismarck.—On lit dans la *Correspondance américaine* :

Dans les dernières vingt-quatre heures, le département d'Etat de Washington a agi d'une de ces façons énergiques et dignes du peuple américain, qui, malheureusement, comme nous nous en sommes plaints souvent, ne sont guère le fait de M. Evarts, Premier Ministre.

Ordre vient d'être expédié par câble à M. White, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, de décliner *fermement*, l'offre faite par la chancellerie allemande au gouvernement américain, de participer au Congrès soi-disant anti-socialiste, mais en réalité anti-républicain que le Prince de Bismarck se propose de convoquer en Europe. L'affaire n'a pas traîné en longueur, car elle a toute été traitée par dépêches du câble. Dès qu'un rapprochement se fût opéré entre les cours de Berlin et de St-Pétersbourg, après l'attentat du Palais d'Hiver, et que Bismarck se crût sûr aussi de l'adhésion de l'Espagne, de l'Autriche et presque sûr également de celle du roi Humbert, une dépêche est arrivée au Baron Schlosser, Ministre d'Allemagne à Washington, avec instructions précises.

Celui-ci a fait entendre à M. Evarts que le gouvernement américain aurait intérêt, surtout à cause du mouvement socialiste triomphant en Californie et des grèves nombreuses qui viennent d'éclater à New-York, à envoyer un représentant au "Congrès de l'Ordre Social," que les souverains d'Europe se proposent de tenir prochainement à Dresde, afin d'aviser aux meilleures mesures internationales capables de réprimer l'esprit révolutionnaire. Il s'agira principalement de modifier les traités d'extradition, et de diminuer ou d'abolir les immunités couvrant les gens prévenus d'attentats d'une nature politique. Le cabinet de Washington a chargé son ministre à Berlin, M. White, de répondre que les Etats-Unis ne veulent pas exporter leur doctrine Monroe dans le vieux monde; et que pas plus à présent qu'en 1823, lors du congrès de Vérone, cette seconde édition de la Sainte-Alliance, ils ne veulent participer aux questions intéressant l'Europe, excepté en ce qui concerne les postes, les câbles, l'hygiène universelle et autres mesures ayant un caractère exclusivement humanitaire, civilisateur et point politique.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Le drame qu'on joue à ce théâtre, a été écrit par Milton Nobles qui en représente le premier rôle. Il n'est pas étonnant qu'il y soit supérieur, le comprenant à merveille dans toutes ses parties. Aussi, l'action ne se ralentit jamais et le dialogue ne descend pas à la médiocrité. L'acteur qui fait ce qu'il faut dire pour plaire au public a nécessairement purgé sa composition de tout ce qui pourrait être ennuyeux. C'est la raison, sans doute, qui a rendu si populaire le drame en question et sous ce rapport on peut dire qu'il est digne de son titre : "un homme du peuple." Il sera donné aujourd'hui en matinée et en soirée, et jusqu'à présent il a toujours fait salle comble.

GRAND OPERA HOUSE—Il y avait hier soir une très belle chambrée pour assister à la première représentation du drame intitulé : "The Fool's Revenge." Le public après avoir entendu M. Paulding dans la tragédie était sans doute anxieux de voir comment il s'acquitterait dans le drame, en cela il n'a pas été désappointé, s'il faut en juger par les applaudissements qu'il lui a prodigués. On répétera ce soir, "The Fool's Revenge" et nous en parlerons alors plus longuement.

Aujourd'hui, en matinée, Hamlet, et comme presque toutes nos lectrices ont déjà entendu MM. Barrett & McCullough dans ce même rôle, il est plus que probable qu'elles se rendront en foule au Grand Opera House, de manière à établir des points de comparaison entre ces tragédiens éminents.

Les familles doivent se pourvoir de Malakoff Bitters.

—Une découverte extraordinaire, dit le *World*, vient d'être faite par l'India Office. La sœur d'un baronnet du comté de Bedford, personne d'une grande beauté qui, toute enfant, avait disparu pendant la révolte de l'Inde, a été retrouvée dernièrement dans un harem à la Mecque.

Nouvelles Télégraphiques.

Nominations dans le corps diplomatique.

Paris, 27 février.—Le *Journal officiel* d'aujourd'hui enregistre les noms des fonctionnaires compris dans le dernier mouvement diplomatique. Parmi ces noms se trouvent ceux de [illegible] chancelier à Washington, nommé consul à Haukkeon et Belcour, chancelier à San Francisco, nommé consul à Melbourne.

L'ex - Impératrice et M. Rouher.

Londres, 27 février.—Le Times a reçu la dépêche suivante de Paris : "M. Rouher a reçu de l'ex-impératrice Eugénie une lettre dans laquelle elle le félicite au sujet du discours qu'il a prononcé à la chambre des députés sur la question du libre-échange.

L'extradition de Hartmann.

—Les journaux radicaux essayent d'exercer une forte pression sur le ministère et s'opposent fortement à l'extradition. A ce sujet la *Justice* publie aujourd'hui un article curieux. Ce journal rappelle à ces lecteurs qu'en 1861 un comité de jurisconsultes distingués au nombre desquels se trouvaient MM. Grévy et Jules Ferry ont déclaré que les attentats commis contre la vie de l'Empereur Napoléon III rentraient dans la catégorie des crimes politiques. On parle de la réunion d'un comité semblable. C'est aux deux chambres qu'appartient la décision à prendre dans le cas actuel.

Le bal de l'Elysée.

Le grand bal qui a eu lieu hier soir à l'Elysée a été des plus brillants. Les membres du corps diplomatique et de l'armée, quantité d'artistes et de représentants du monde littéraire emplissaient les salons dont M. et Mme Grévy ont fait les honneurs avec leur courtoisie habituelle. Les toilettes était magnifiques et l'entrain n'a pas cessé de régner un seul instant.

Conference sur le Divorce.

M. Hyacinthe Loyson, ex-père Hyacinthe, fera ce soir une conférence sur le "Divorce et la nature humaine."

Musique et Théâtres.

Mlle Céline Chaumont vient de signer un engagement au Gymnase.

On annonce pour le commencement de la saison prochaine au théâtre de la Renaissance un nouvel opéra comique de Lecocq, *le Duc de Windsor*. Le libretto est de MM. Meilhac et Halévy.

Lacome a promis aux Folies-Dramatiques une opérette intitulée *les deux Foes*. *Une Obligation*, comédie de Mlle Weil, sera jouée ce soir au troisième Théâtre-Français.

L'anniversaire du czar.—C'est aujourd'hui, 3 mars, le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du Czar. Il faut espérer, pour l'honneur de l'humanité, que les nihilistes ne pourront exécuter leurs menaces de faire sauter Saint-Pétersbourg.

Le Malakoff Bitter est un tonique parfait.

—Un cultivateur des environs de Mâcon, rapporte le *Mémorial de la Loire*, vient de faire une trouvaille assez curieuse. Au lieu dit Château de Morillon (emplacement d'un vieux castel incendié et détruit dont il ne reste plus qu'une légende trop gauloise pour être racontée), commune de Saint-Agnan, un petit propriétaire allait visiter sa vigne pour voir l'effet de la gelée; qu'elle ne fut pas sa surprise de trouver entre deux ceps un taupinier d'un aspect métallique !

Courir à la maison chercher une pioche fut pour notre homme l'affaire d'un instant. 3,000 petites pièces d'argent composaient le monticule soulevé par la taupe bienfaitrice. Le plus grand nombre de ces pièces étaient à l'effigie des ducs de Lorraine ; le reste a été frappé à Souvigny (Allier), au coin de Saint-Mayeux. Leur valeur est de 30 c. environ. Au lieu de vendre son trésor au kilogramme, notre homme, bien avisé, a placé très avantageusement sa monnaie auprès des amateurs du pays, et au quadruple de sa valeur.

On voit que l'aveugle Fortune, ajoute le *Mémorial de la Loire*, est entrée chez lui conduite par un animal qui ne passe pas pour y voir bien clair. On ne pourra plus dire que les Grecs et les Romains avaient tort de mettre un bandeau sur les yeux de la Fortune, et que la taupe est un animal nuisible.

—Entre fumistes :

—Mademoiselle, aimez-vous la bière ?

—Oui, monsieur !

—Alors, permettez que je vous en *brasse* !....

—En police correctionnelle :

Le président.—Accusé, en 1864 vous avez volé à ma connaissance....

L'accusé ! — Pardon, mon président, mais je vous jure que je ne connais pas votre bonne amie !!!

—On parlait, dans le salon de la comtesse de P...., de l'épidémie de petite vérole qui sévit en ce moment à C....

—Moi, dit la maitresse de maison, j'avais très peur, mais depuis que je me suis fait revacciner, je suis pleine de philosophie.

—Je crois bien !.... la philosophie des piqûres!.... réplique, en souriant, le marquis de R....

Décédée jeudi 12 février 1880, à Mariel (Cuba), à l'âge de 77 ans, Mme Vve. ILDEFONSO SANCHEZ, née EGLÉ BERMUDEZ DU FOSSAT, native de la Nouvelle-Orléans, et sœur de feu le juge Joaquin Bermudez.

De la part de ses petits fils,

FRANCISCO H. C MPOS.
ILDEFONSO CAMPOS.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise St-Augustin, vendredi, le 5 mars, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu CHARLES ANTOINE PLAFERET, décédé le 26 février. Les amis et connaissances du défunt sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son père.

2 mars..3 f.

Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard No 1.—Les officiers et membres de cette compagnie sont par le présent avis requis de s'assembler à la case à pompe, en grande tenue, JEUDI 4 mars 1880 à 7½ heures du matin, pour prendre part à la célébration du Quarante-Troisième Anniversaire du Département d'incendie de la Nouvelle-Orléans. Les membres honoraires sont respectueusement invités à y assister.

Par ordre de A. DARCANTEL, Foreman.

WM. LE MONNIER, Secrétaire. 2 mars—2f

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company, No 28 rue Carondelet — Nouvelle-Orléans, 17 février, 1880.—Une élection annuelle des directeurs de cette Compagnie pour l'année qui suivra l'élection, aura lieu au bureau de cette Compagnie le [illegible] 3 mars 1880, entre 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

17fév—10f. J. N. AUGUSTIN secrétaire.

On Demande

UNE modiste et une couturière en gilets pour aller à Galveston, Texas. Le monsieur qui a besoin de ces ouvrières est en ville et peut être vu au magasin de drape de H. MEYERS, No 89 rue du Canal, de 8 à 10 h. du matin, ou de 5 à 6 h. du soir. 3 mars—1f

Aux Chasseurs.

[illegible] Venant d'être reçu d'Europe un magnifique CHIEN [illegible], de 8 mois, de race pure, couleur [illegible], et parfaitement garanti. Il n'y a pas de chiens de cette race supérieure en Louisiane. Il sera vendu à un prix très raisonnable. Les chasseurs ne sauraient trouver une meilleure occasion de faire une précieuse acquisition. S'adresser à WM. SWAN, coin Esplanade et Peters. 3mars..6f

LAC! LAC!

L'Hôtel du Fort Espagnol,

situé à l'extrémité du Chemin de Fer du Lac et du Fort Espagnol, est ouvert pour la saison sous la direction de

M. Louis A. Trapet.

CET établissement vient d'être complètement restauré et rien n'y a été épargné pour ajouter au confort des hôtes. [illegible]

Le propriétaire n'ayant rien négligé pour satisfaire le public, et ayant en même temps considérablement réduit ses prix, compte sur la continuation du patronage qui lui a été si libéralement accordé jusqu'à présent.

VINCENT MICAS, Propriétaire.

[illegible]

Etat de Situation —DE LA— STATE NATIONAL BANK, A LA NOUVELLE-ORLEANS, Etat de la Louisiane, A la clôture des affaires, SAMEDI, 21 février 1880.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,284,847 44
Sortiré		536 67
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		182,941 81
Autres ressources—compte spécial		116,861 86
Dû par agents de réserve approuvés		114,006 76
Dû par d'autres banques nationales		17,898 80
Dû par banques d'Etat et banquiers		232,130 22
Propriétés foncières		70,000 00
Dépenses courantes et taxes payées		13,407 36
Echanges pour Clearing House	261,514 44	
Billets d'autres banques	14,419 00	
Monnaie fractionnaire (y compris les nickels)	118 60	
Espèces (y compris certificats d'or du Trésor)	146,436 50	
Billets legal tender	267,339 00	689,827 54
Fonds de rachat avec le Trésor des E. U., 5 pour cent de la circulation		2,250 00
Total		$2,774,134 67

PASSIF.

Capital-actions payé		$ 425,000 00
Excédant de fonds		85,000 00
Profits non divisés		134,686 96
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non payés		11,447 91
Dépôts personnels payables contre chèques	$1,894,123 42	
Certificats de dépôts sur demande	2,445 00	
Chèques certifiés	12,047 81	
Chèques du caissier livrés	14,482 50	1,923,098 73
Dû à d'autres banques nationales		73,861 88
Dû aux banques d'Etat et aux banquiers		76,039 26
Total		$2,774,134 67

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

J. B. JARREAU, caissier par intérim de la banque ci-dessus, jure solennellement que l'exposé ci-dessus est exact au mieux de ses connaissances.

J. B. JARREAU, Caissier par intérim.

Fait sous serment, devant moi, ce vingt huitième jour de février 1880.

THEO. GUYOL, notaire.

Certifié correct :

JOHN H. MAGINNIS, JULIUS VAIRIN, S. HERNSHEIM. } Directeurs.

3 mars—7f

Semence de riz. Semence de riz.

Importation directe de la Caroline,

DE 2500 sacs de choix, en partie arrivés et attendus au dépôt du chemin de fer de la Nile Orléans et Mobile, et à vendre.

S'adresser à CHAS. A. LARENDON, 27 rue Carondelet.

Ou à RAOUL DUPRÉ, Courtier de riz, 51 rue Decatur.

N. B.—La seule véritable semence de riz de la Caroline sur le marché. 15 fév—1m

AVIS.

Station de Carême à la Cathédrale.

Par le Rév. Père Le Vigoureux, O. P.

A cause des nombreuses demandes de places pour entendre les sermons de Carême à la Cathédrale, les bancs et places dans les bancs qui ne sont pas loués pour toute l'année pourront, à partir d'aujourd'hui, être loués pour le reste du Carême à des conditions très libérales.

29 fév—3 f.

RAILROAD PAVILLION, Au Nouveau Lac.

JACOB BALTZ, Propriétaire.

CET établissement sera rouvert DIMANCHE, 7 mars. Il vient d'être complètement restauré et est disposé de manière à procurer le plus grand confort possible et d'agréments aux visiteurs et aux familles. Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour que le plus strict décorum y soit toujours maintenu. Les vins et les liqueurs de la buvette sont de qualité supérieure, et seront servis aux consommateurs, ainsi que le lunch froid, aux prix de la ville. Le trajet par le chemin de fer de la rue du Canal ne dure pas plus de 20 minutes et ne coûte, aller et retour, que 15 cts. 2 mars—3 mois

Compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

A dater du 1er mars 1880, les trains quitteront la gare du coin des rues Canal et Basin, à 6 heures et demie, 9, 11, 12, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 h.

Les prix seront comme suit :

Au Lac et retour	20 cents
Pour les enfants de 5 à 12 ans	10 "
Parc de la ville et retour	10 "
Billets de familles, 25 aller et retour	$3 50
Demi billets de familles, 25 aller et retour, enfants de 5 à 12 ans	2 00

Rien pour les enfants au-dessous de 5 ans. Conditions libérales aux pique-niques et aux écoles.

On peut avoir des trains spéciaux durant et après les heures régulières.

Nous renouvelons aux sociétés l'invitation de l'année dernière, et demandons aux directeurs des sociétés de désigner, quelque temps d'avance, le jour qu'ils voudront accepter. Le but de l'avis est d'éviter la présence de deux sociétés le même jour, à moins que cette présence ne soit désirée ; dans ce cas, nous tiendrions à avoir le nombre des personnes.

29fév—1m T. S. WILLIAMS, directeur-général.

PHOTOGRAPHIES D'ACTRICES.

ASSORTIMENT de 25 photographies impériales envoyé à votre adresse pour une somme de $3 reçue à New-York. Valeur réelle, $10. On envoie tous les genres demandés.

RANDALL, 63 West 14th street, New-York.

2 mars—6f

En débarquement du navire Dorodéa, de Marseille ;

300 Paniers HUILE D'OLIVE Plagniol, quarts.

200 " " " Plagniol, pints.

200 Caisses VERMOUTH Noilly, Prat & Co.

A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18 rue St-Louis.

29fév..3f

On demande

UNE bonne repasseuse pour un hôtel-restaurant. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 29fév—3f

METROPOLITAN LOAN SAVINGS AND PLEDGE BANK.

8..........Rue de Chartres..........8

AVIS.—Les personnes ayant dans cette institution des valeurs livrées en garantie, sur lesquelles l'intérêt est dû, sont prévenues de payer tous les arrérages d'ici à MARDI, [illegible], délai passé lequel les dites valeurs seront [illegible] et vendues.

15 fév—1m LEWIS FISHEL, estimateur.

Semence de Riz mexicain.

400 Sacs venant d'être reçus.

[illegible] sacs semence de Riz, venant d'arriver, et recommandée d'une manière toute particulière aux planteurs cultivant des terres hautes.

A vendre par FRED'K CAMERDEN, 26, rue St-Louis.

25fév—7f

Nile-Orléans, 26 février 1880.

La société de REES et RENSCH est aujourd'hui par consentement mutuel. M. JAMES J. REES ayant acheté l'intérêt de M. CHARLES RENSCH, continuera les affaires pour son propre compte, et assume toutes les responsabilités de la maison Rees & Rensch.

JAS. J. REES. CHAS. RENSCH.

17fév—1m

On demande

UNE demoiselle catholique qui désirerait aller au Mexique comme professeur pour se charger de l'éducation de quatre jeunes demoiselles. Elle doit pouvoir enseigner le français, [illegible] et le piano. [illegible]

[illegible] Professeur F. M. R. 28fév—7f Aux soins de P. O. Box 451.

TROIS GRANDS DEPARTEMENTS D'ARTICLES DE PREMIÈRE QUALITÉ.

DEPARTEMENT IMMENSE.

ASSORTIMENT COLOSSAL DE

CHAUSSURES EN TOUS GENRES,

—POUR—

DAMES, HOMMES DEMOISELLES ET ENFANTS.

Département de Chapeaux !

Département de Chapeaux ! !

—POUR—

HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

DEPARTEMENT D'ARTICLES DE VOYAGE! DEPARTEMENT D'ARTICLES DE VOYAGE!

MALLES! MALLES!!

DE TOUTES GRANDEURS ET A TOUS PRIX.

VALISES! VALISES!!

DE TOUTES GRANDEURS ET DE TOUTES QUALITÉS.

Il est permis à une maison vendant beaucoup d'opérer de grandes réductions sur les prix de vente; c'est-à-dire de vendre à des prix plus bas et plus réduits qu'une maison faisant un plus petit chiffre d'affaires. Le but que je me propose, c'est de faire toujours de GRANDES VENTES afin de pouvoir vendre à de plus petits bénéfices; ce moyen, qui profite aux acheteurs, a donné une vogue extraordinaire à ma maison, et je me propose, pour continuer à grandir ma vogue, de prendre de tels arrangements, qu'il sera impossible de ne pas donner la préférence à mon établissement.

ARTHUR DURIEU.

L'ETOILEROUGE

COIN CANAL ET BARONNE

Maison ouverte le DIMANCHE jusqu'à une heure.

20fév..

Maison MARX Frères, 73 Canal.

HABILLEMENTS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

Maison MARX Frères, 73 Canal.

CHAPEAUX, MALLES, VALISES, &C., &C.

CHEMISES BLANCHES ET EN COULEUR.

VENTES A PRIX FIXE—Maison Ouverte le DIMANCHE Jusqu'à DEUX Heures P. M.

CÉLÉBRATION

—DU—

Quarante-Troisième Anniversaire

—DU—

DÉPARTEMENT des POMPIERS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

ORDRE DE FORMATION.

Les compagnies de Pompiers de la Nouvelle-Orléans et les personnes invitées à assister à la célébration du Quarante Troisième Anniversaire de l'organisation, s'assembleront le

Jeudi, 4 Mars 1880,

DANS L'ORDRE SUIVANT :

Volunteer Steam Engine Co No 1, de la Nouvelle-Orléans.

St-Bernard Steam Engine Co No 1 de St-Bernard.

Milneburg Fire Co No 1 de Milneburg.

Lafayette Hook & Ladder Co No 1 de la Nile-Orléans.

Les sudites compagnies constitueront la première division, qui se formera du côté sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue du Camp, s'étendant à l'est, sous la surveillance de l'ingénieur-assistant, M. RAY.

Mississippi Steam Engine Co 2.
Vigilant Steam Engine Co No 3.
American Hook & Ladder Fire Co 2
Columbia Steam Engine Co No 5.
Louisiana Hose Steam Engine Company
Mechanics Steam Engine Co No 6.
Eagle Steam Engine Co No 7.

Les sudites compagnies constitueront la deuxième division qui se formera du côté sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue Camp, s'étendant à l'ouest, sous la surveillance de l'ingénieur-assistant, ALBERT MULLER.

Phénix Steam Engine Fire Company No 8.
Hope Hook and Ladder Company No 3.
Creole Steam Engine Company No 9.
Louisiana Steam Engine Company No 10.
Irad Ferry Steam Engine Company No 12
Perseverance Steam Engine Company No 13.
Philadelphia Steam Engine Company No 14.

Les sudites compagnies constitueront la troisième division qui se formera du côté nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue de Chartres, s'étendant à l'est, sous la surveillance de l'ingénieur-assistant, JAS. BOYCE.

Jackson Steam Engine Co. No 18.
Washington Steam Engine Co. No 20.
Pelican Hook & Ladder Co. No 4.
Orléans Steam Engine Co. No 21.
Exempt Society of Jefferson Steam Engine Co No 22.
Jefferson Steam Engine Co. No 22.
Chalmette Steam Engine Fire Co. No 23.
Crescent Steam Engine Co. No 24.

Les sudites compagnies constitueront la quatrième division, qui se formera du côté nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue Camp s'étendant à l'ouest, sous la surveillance de l'assistant-ingénieur, F. C. CARROLL.

ITINÉRAIRE.

Le cortège se formera en ligne dans la position qui lui est indiquée, à 9.30 A. M. Il se dirigera par la rue du Camp jusqu'à Prytanée, Prytanée, jusqu'à Première, par Première jusqu'à Magazine, par Magazine jusqu'à Julia, par Julia jusqu'à St-Charles, par St-Charles jusqu'à Canal, par Canal côté sud jusqu'à Remparts, par Remparts jusqu'à Esplanade, côté nord, par Esplanade jusqu'à Royale, par Royale jusqu'à Mandeville, par Mandeville jusqu'à Levée, par Levée jusqu'à Esplanade côté Sud, par Esplanade jusqu'à Royale par Royale jusqu'à Canal où la procession sera dissoute.

L'Ingénieur en chef et ses assistants seront stationnés à la Fontaine au coin des rues Camp et Canal. A mesure que les compagnies arriveront, leurs Maréchaux informeront les Assistants-Ingénieurs, qui leur indiqueront leurs positions. Aussitôt que les assistants-Ingénieurs auront formé leurs divisions ils en avertiront l'Ingénieur en Chef et cela fait, le Chef et ses Assistants se présenteront en corps au Grand Maréchal pour l'en informer.

La formation achevée, l'Ingénieur en Chef fera sonner douze coups sur toutes les cloches du télégraphe d'incendie pour indiquer que la procession se met en marche.

Les marshals et les foremen des différentes Compagnies sont priés d'être sur le terrain à l'heure précise, car la procession se mettra en marche à 10 heures positivement.

S'il y avait solution de continuité dans la procession, le Marshal de la Compagnie où la solution aura lieu en informera immédiatement le Marshal qui le précède, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'information arrive au Grand Marshal. Dès que la ligne sera été rétablie, le fait sera communiqué de la même manière à la tête de la procession.

Les Aides du Grand Marshal se présenteront à lui à 9 heures précises du matin, au coin des rues Canal et Dryades.

Si le temps empêchait la procession d'avoir lieu les cloches sonneront quinze coups répétés trois fois et la procession sera renvoyée.

Toutes les fois que la procession s'arrêtera, les Compagnies éviteront les chemins de fer autant que possible, afin de ne pas interrompre la circulation des chars.

PROGRAMME.

Première Division.

I. N. MARKS..........Grand Marshal.

Aides.

Geo. H. Braughn	Vice-Président
Léon Bertoli	Secrétaire
C. C. Flanagan	Trésorier
W. H. Manning	Ex-Vice Président
Jos. P. Hornor	do
Fred. Camerden	do
Jno. McCaffrey	do
Phil. McCabe	Ex-chef Ingénieur
Phil. Myers	Volunteer No 1
P. C. Duroantel	St Bernard No 1
....	Milneburg No 1
A. H. Leonard	Mississippi No 2
F. Gress	Vigilant No 3
F. J. Bulger	Columbia No 5
Hugh McCloskey	Mechanics No 6
Chs. Gohlbach	Eagle No 7
Jacob Heth	Phœnix No 8
J. H. Cosgrove	Creole No 9
A. Sambola	Louisiana No 10
James Furlong	Irad Ferry No 12
R. Galvin	Perseverance No 13
John Haas	Philadelphia No 14
James Hagan	Jackson No 18
Dr E. Dreifus	Washington No 20
Victor Manberret	Orleans No 21
Jacob Alexander	Exempt Society
....	Jefferson No 22
Edward Barne	Jefferson No 22
Frank Gerstner	Chalmette No 23
M. Huber	Crescent No 24
....	Louisiana Hose Co.
O. M. Reden	Lafayette Hook & Ladder No 1
Chs. Letellier Jr.	American Hook & Ladder No 2
Andy Lynch	Hope Hook & Ladder No 3
John Connely	Pelican Hook & Ladder No 4

DES VOITURES CONTENANT

Son Excellence	Gouverneur L. A. Wiltz
Son Excellence	Lieut-Gouv. S. D. McEnery
Maire de la ville de la N.-O.	Hon. I. W. Patton
Auditeur d'Etat	Hon. Allen Jumel
Trésorier d'Etat	Hon. E. A. Burke
Avocat-Général	Hon. J. C. Egan
Surintendant d'Education	Hon. E. H. Fay
Administrateur des Finances	Hon. A. H. Isaacson
do .. Comptes	Hon. Jno Glynn Jr.
do Améliorations	Hon Jos. Collins
do W. W. et Edifices Publics	
	Hon. E. R. Chevalley

Pompe à Vapeur Volunteer No 1, de la Nouvelle-Orléans.

Pompe à Vapeur St-Bernard No 1, de St-Bernard.

Milneburg No 1, de Milneburg.

Rebelles Lafayette No 1, de la Nouvelle-Orléans.

Seconde Division.

INGÉNIEUR EN CHEF ET ASSISTANTS.

Thos. O'Connor	Ingénieur en Chef
M. Ray	Assistant Ingénieur
A. Muller	Assistant Ingénieur
James Boyce	Assistant Ingénieur
F. C. Carroll	Assistant Ingénieur

Pompe à vapeur Mississippi No 2.
Pompe à vapeur Vigilant No 3.
Rebelles American No 2.
Pompe à vapeur Columbia No 5.
Pompe à vapeur Louisiana Hose.
Pompe à vapeur Mechanics No 6.
Pompe à vapeur Eagle No 7.

Troisième Division.

Pompe à vapeur Phœnix No 8.
Rebelles Hope No 3.
Pompe à vapeur Creole No 9.
Pompe à vapeur Louisiana No 10.
Pompe à vapeur Irad Ferry No 12.
Pompe à vapeur Perseverance No 13.
Pompe à vapeur Philadelphia No 14.

Quatrième Division.

Pompe à vapeur Jackson No 18.
Pompe à vapeur Washington No 20.
Rebelles Pelican No 4.
Pompe à vapeur Orleans No 21.
Société Exempts de Jefferson No 22.
Pompe à vapeur Jefferson No 22.
Pompe à vapeur Chalmette No 23.
Pompe à vapeur Crescent No 24.

I. N. MARKS, GRAND MARSHAL.

29 fév—28—3d4 mars.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HEBERT & Cie.,

M. BILLARD,

SUCCESSEUR.

PAPIERS PEINTS.

ARTICLES pour BUREAUX.

LIVRES D'ECOLES FRANÇAIS. AMERICAINS.

Articles pour Dessin.

Fournitures pour Ecoles.

Agence Générale de tous les Journaux Français.

Abonnement à la lecture.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

4 janv—

F. L. FERNANDEZ,

COURTIER.

No 156 RUE DE LA COMMUNE,

Paie les taxes arriérées de ville et d'Etat, à un escompte libéral. 12 fév—1m

TROIS NECESSITES :

L'EAU, LE GAZ

—ET—

UN BON "CITY DIRECTORY."

Ne manquez pas de vous procurer le CITY DIRECTORY de 1880 de

SOARDS,

qui vient de paraître.

Prix..........................$5 00

AUTRE AVANTAGE :

Les personnes achetant le "Directory" de nos agents autorisés recevront un billet qui leur permettra de consulter gratuitement tous les principaux "City Directories" des Etats Unis.

A vendre par

L. SOARDS & Co., Editeurs.

No. 5, Commercial Place, coin Camp.

12 fév—1m.

PHARMACIE DU MARCHÉ FRANÇAIS,

290, RUE DECATUR,

PRES URSULINES,

P. A. BERTRAND, Pharmacien.

CETTE pharmacie, qui vient d'être ouverte, renferme un assortiment complet de Médicaments frais et choisis avec soin, de Produits chimiques, de Parfumeries, de Remèdes patentés, etc.

Les formules de MM. les Médecins seront remplies, de jour et de nuit, avec une scrupuleuse exactitude. Boîtes à médicaments pour navires. Prix très raisonnables.

On parle anglais, français, italien, espagnol et allemand.

LE DR F FORMENTO

Peut être consulté à son cabinet, au dessus de la "Pharmacie du Marché Français", de 7 à 9 h. du matin, et de 4 à 5 h. de l'après-midi.

Consultations gratuites pour les pauvres.

30jan—7 mars

SEMENCE DE RIZ

3,000 sacs.

De la Caroline et du Honduras.

A vendre par

HEBERT & CO.,

28 janv. 109 et 111 rue Julia.

CHARRETTES A LOUER.

LES personnes désirant des charrettes pour transporter sable, briques, chaux, charbon, etc., peuvent s'en procurer à un prix raisonnable en s'adressant à

E. J. MONTAGNET, [illegible]

A VENDRE.

SEMENCE DE RIZ DE CHOIX

—De la—

Caroline et de Honduras

S'adresser à ALLEN & SYME,
18 fév—14f 91 & 93 rue Tchoupitoulas.

A vendre.

LA PHARMACIE située au coin des rues Chartres et St Philippe.

Pour les conditions, s'adresser au No 114 [illegible]

Chaussures.

ATTENTION.

M. ANDRIEU & Co.,

No 51 Royale, coin Bienville.

FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

BOTTES et souliers en tous genres faits tels des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

[illegible]

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Français et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.

Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers dividends."

20 fév—1 m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

128..........Esplanade..........128

L'OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus utiles. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nile-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

28 août—1 an

SYDNEY DAVIESON

Arrivé à la Nile Orléans.

LE Dr Sydney Davieson, M. R. C. S., de Londres, M. D., Glasgow, Auteur de "Practical observations on Nervous Debility," "Essay on Marriage," etc., etc., propriétaire en chef du Musée d'Anatomie du Missouri, à St-Louis, a l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nile Orléans et du voisinage qu'il peut être consulté jusqu'au 30 avril prochain à son domicile,

7 rue des Remparts, entre Canal et Douane.

Tous les jours, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après midi, et de 5 h. à 8 h. du soir.

Le Dr DAVIESON ayant fait une spécialité du traitement et de la guérison des

Maladies Nerveuses.

A passé des années à étudier et à approfondir cette partie de la science médicale qui se rapporte spécialement aux maux causés par les folies et les indiscrétions de la jeunesse et qui déterminent la débilité nerveuse, intellectuelle et physique ainsi que la perte de toute vitalité. Sa longue expérience acquise dans les premiers hôpitaux de l'Europe, ainsi que par la pratique qu'il a acquise pendant nombre d'années dans ces maladies tant en Europe qu'en Amérique lui permettent de garantir un

Soulagement à tous les malades

qui le consulteront. Il a eu beaucoup de succès depuis son [illegible]

Traitements par correspondance.

Il est cependant à désirer qu'il ait au moins et c'est possible, une entrevue avec le patient malade.

Le Dr DAVIESON s'adresse particulièrement aux malades qui, s'étant confiés à des charlatans ignorants, ont vu s'aggraver leurs souffrances. Le médecin qui comprend sa profession et l'exerce avec intelligence afin de mériter l'estime de ses semblables, est un bienfaiteur de l'humanité. La perte estime que les médecins aux-mêmes prétendent pour le Dr DAVIESON prouvent que tous ceux qui s'adresseront à lui pourront compter implicitement sur une guérison prompte et complète.

Le Dr DAVIESON engage ceux qui voudront se confier à ses soins à le faire le plus tôt possible, parce qu'il ne saurait prolonger son séjour à la Nile Orléans au-delà du terme indiqué plus haut.

L'ouvrage du Dr DAVIESON "Practical Observations," en est à sa 150e édition : C'est un guide sûr. On peut en obtenir un exemplaire reçu en donnant par 25 cts. en s'adressant à l'auteur, le Dr SYDNEY DAVIESON, No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nile Orléans, ou à GEO. ELLIS, libraire, vis-à-vis la Poste.

Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nile Orléans jusqu'au 30 avril. Passé cette date, on devra lui écrire au No 1795 Olive street, St Louis, où il a établi son domicile depuis plusieurs années.

Heures de bureau, de 10 h. A. M. à 2 h. P. M. et de 5 à 8 h. P. M. Les dimanche, de 10 h. à [illegible]

20 déc—[illegible]

Notre Stock Entier DE HABILLEMENTS

Réduit depuis le 1er Janvier.

Nous offrons des Bargains surprenants dans chaque département.

Il nous faut de la place

pour notre immense Stock de Printemps que nous recevrons peu de jours après le 1er février.

Ne manquez pas cette occasion

de choisir de beaux PARDESSUS, ULSTERS, RECHANGES, ARTICLES DE TOILETTE et CHAPEAUX pour Hommes, Enfants et Jeunes Garçons du plus grand et du plus bel assortiment de la ville à des

Prix qui ne peuvent pas être égalés.

Léon Godchaux,

81 & 83 RUE DU CANAL,

NATTES, TAPIS, TAPIS, NATTES,

Le plus grand stock qu'il y ait au Sud. Prix inférieurs à ceux de New York. Venez voir nos marchandises.

A. Brousseau's Son,

17......RUE DE CHARTRES......17

STORES,

Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.

Articles pour Tapissiers.

Toiles cirées, Linoleum

Etoffes pour Rideaux.

Grande Variété.

15fév—

Chemiserie et Blanchisserie Parisiennes.

Magasin : 90 rue St-Charles.

Usine à vapeur : 23, 25 et 27 rue Canal.

AFIN de populariser les produits de notre manufacture, nous ferons à partir d'aujourd'hui des chemises sur mesure à 24, 30 et 36 dollars la douzaine.

En magasin, nous tenons constamment un choix complet dans les prix de 15, 18, 24, 27 et 30 dollars ; notre fabrique suppléant à la vente journalière, il n'y a jamais de vieux stock.

La supériorité de notre article est trop connue pour nécessiter une démonstration quelconque. Cependant nous dirons à l'acheteur, qui n'aurait pas encore essayé nos produits et qui leur préférerait, par routine, la chemise française importée, qu'il ne peut avoir une bonne chemise de Paris qu'autant qu'un des bons chemisiers, tels que Charvet et une dizaine d'autres, comme on mesure, dans ce cas il paiera très cher, cela étant le seul moyen d'avoir une bonne chemise. Cet acheteur trouvera la même perfection dans notre article et cela à bien meilleur marché. Si, au contraire, il achète ici l'article importé, que le bon chemisier de Paris désigne sous la rubrique "exportation", ce qui signifie ordinaire ou même commune, l'acheteur jugera facilement, sans être connaisseur et en faisant la comparaison, de l'énorme infériorité de cet article comparé au nôtre.

Nos facilités de fabrication sont grandes, toutes nos machines marchent à la vapeur, système unique dans les Etats du Sud et même à Paris.

Pour compléter cette industrie, nous y avons joint une Blanchisserie, également à vapeur, semblable à celles de Paris et deTroy.

Nous employons 65 à 75 personnes, avec espoir de doubler ce nombre sous peu.

Dans l'intérêt de la prospérité future de la Nouvelle-Orléans il est bon d'encourager les industries qui doivent procurer une vie laborieuse et honnête à des milliers de personnes qui ne demandent qu'à travailler et à mettre à profit toute occasion d'apprendre un métier par lequel elles puissent se suffire à elles-mêmes.

F. Guéblé

21déc—21 mars

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

Au No 133 de la rue du Canal, BATISSE TOURO.

Offrent leur vaste assortiment de Marchandises d'Hiver, à partir de LUNDI, 26 du courant, à des prix très réduits. Cet assortiment se compose en partie de :

Etoffes de laine françaises pour Robes.

Soie mêlées et effets brochés pour garnitures.

Costumes brodés français.

Dolmans et Manteaux français.

Châles laine et articles tricotés.

—AUSSI—

Couvertures et Flanelles.

11 janv—

SODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 2 et 4 mulets, charrettes à boufs, etc. pour logs, wagons à cannes, charrettes à bras, petites charrettes de toutes dimensions, chars à bancs de famille à 4 et 6 sièges, wagons à ressorts pour distribution de marchandises, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va. avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons nos [illegible] concurrence [illegible].

Dépôt: 18 et 20 rue Union

[illegible]

ANT. CARRIERE, [illegible] CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 34½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres-Liverpool, le Havre et Bordeaux.

FRITZ JAHNCKE,

208 et 210... DELORD... 208 et 210

Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de

SCHILLINGER PATENT PAVEMENT.

Marchand de pierres allemandes, de Carbonate, North River Flagstone et de ciment de Portland.

Les ordres laissés à la Boite 142 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés.

[illegible]—1 an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 MARS.—CLASSE No 52.

Tirage de 4 heures P. M.

40	8	33	73	59	34	42	23	10	9	47	60	62

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Nous soussignés, nous apposons notre signature de 2 mars 1880—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS H. FILIE, Commissaires.

Les places de ces tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales.

Etablissement français à vapeur de Teinture et de Nettoyage.

TOUS les travaux sont faits à la vapeur et dans le plus bref délai possible. Teinture et nettoyage des soieries, velours et cachemires, etc., et nettoyage de rideaux de dentelle, véritable spécialité. Toutes les couleurs sont garanties.

Voyez nos prix et épargnez votre argent en faisant renouveler vos habits!!

Teinture de vêtement d'hommes.

[illegible]

Nettoyage.

[illegible]

Teinture de vêtements de dames.

[illegible]

Nettoyage.

[illegible]

Couvertures.

[illegible]

Les ordres pour la campagne, seront promptement exécutés.

J. S. HERBELIN, 266 rue du Canal, près la rue Remparts

20 sept—2m 3f